



RENDEZ-VOUS MANQUÉ SANS PRÉAVIS

N° dossier : _____

Le client ci-haut mentionné a manqué son rendez-vous du _____ sans préavis de **24 heures** tel que stipulé dans le formulaire de consentement éclairé.

Ce client a déjà manqué un (des) rendez-vous sans préavis de **24 heures**, dans le cadre de la période couverte par le numéro de dossier identifié ci-haut :

Oui, combien? _____ (Maximum à respecter - voir N.B.)

Non

N.B. Impact Mauricie n'assume **pas plus de deux (2) rendez-vous manqués** sans raison valable pour la période annuelle de contrat.

J'ai vérifié le motif d'absence et par le fait même sa motivation à poursuivre son suivi psychologique :

Client ne s'est pas présenté à sa première rencontre
(L'intervenant doit avoir informé le client de la politique lors de la prise de rendez-vous s'il souhaite facturer et déduire une rencontre)

Client a oublié la rencontre (autre que la première)

Malentendu (date, heure) lors de la prise de rendez-vous

Et nous avons convenu ce qui suit :

L'employé ou le membre de la famille qui ne débourse rien :

Une rencontre sera soustraite à sa banque du PAE et vous facturez 40\$ à IM

Maladie, accident, événement incontrôlable de dernière minute
(Absence accepté par le professionnel **sans déduction à la banque du PAE**)

L'employé ou le membre de la famille de la C.S. de l'Énergie et l'employé de la C.S. du Chemin-du-Roy

Une rencontre sera soustraite de sa banque du PAE et vous facturez 40\$ à Impact Mauricie.

N.B. Aucune confirmation de services rendus n'est émise pour un rendez-vous manqué.

Membre de la famille qui doit déboursier 45\$/rencontre

Le membre de la famille (conjoint/enfant) devra déboursier 45\$ directement à l'intervenant pour son rendez-vous manqué, sans motif valable. L'utilisateur ne perd pas de rencontres dans le cadre du PAE et Impact Mauricie ne paie rien.

Je certifie que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts.

Signature : _____ Date : _____

CES RENSEIGNEMENTS SONT CONFIDENTIELS.

Dans tous les cas, vous devez joindre ce formulaire à votre facture mensuelle.